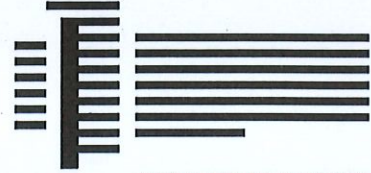




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

Décision de composition du Comité de sélection Nancy 2026_PROF_catégorie 1_TPCAU

Nancy, le 12 mars 2026

VU le code de l'Éducation, notamment ses articles L 952-6 et L 952-6-1 ;

VU la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 60 et 62 ;

VU le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n°2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier au corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU le décret n°2023-709 du 1^{er} août 2023 modifiant le statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU l'arrêté du 24 avril 2018 fixant la liste des corps de fonctionnaires assimilés aux professeurs et aux maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU l'arrêté du 24 avril 2018 relatif aux champs disciplinaires ;

VU l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture ;

VU la note DGP/SA/SDESRA du ministre de la Culture du 28 septembre 2020 sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs et l'organisation des comités de sélection pour le recrutement des professeurs et maîtres de conférences au sein des ENSA et ENSAP.



La Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Gaëlle PERRAUDIN, après avis favorable du Comité Pédagogique et Scientifique restreint du 05 mars 2026.

DÉCIDE

que le Comité de sélection (CDS) Nancy 2026_PROF_catégorie 1_TPCAU est composé des membres suivants :

Prénom NOM	Etablissement	Champ	Observations
Jean-Marc BICHAT	ENSA Paris Val de Seine	TPCAU	
Gauthier BOLLE	ENSA Strasbourg	HCA	
Denis DELBAERE	ENSA Lille	VT	
Sabine GUTH	ENSA Strasbourg	TPCAU	Présidente
Mathieu MERCURIALI	ENSA Paris Val de Seine	TPCAU	
Rémi ROUYER	ENSA Nancy	TPCAU	Vice-Président
Clara SANDRINI	ENSA Paris Val de Seine	VT	
Suzanne STACHER	ENSA Versailles	TPCAU	
Jodelle ZETLAOUI-LEGER	ENSA Paris la Villette	SHSA	

La Directrice



Gaëlle PERRAUDIN